

Solidaires

Jeunesse et Sports

GT RIFSEEP PTP du 19 juin 2025

il faisait chaud, alors l'administration a brassé de l'air !

Cette réunion du 19 juin 2025 devait dresser un bilan des « revalorisations des PTP en 2023 et 2024 permises grâce au RIFSEEP » et tracer le chemin pour 2025. Ça a été l'occasion de dénoncer une nouvelle fois l'instauration du RIFSEEP et des injustices générées dans la rémunération des collègues. La croyance d'une gestion égalitaire promise pour des PTP au sein d'un même groupe s'effondre dès que nous évoquons des chiffres et la DGRH n'est pas capable de dire ce qui le justifie, hormis tout simplement que « oui l'IFSE peut être modulé individuellement ». C'est bien pour cela que notre organisation s'est toujours opposée fermement à l'introduction du RIFSEEP à Jeunesse et Sports et regrette que d'autres aient fait le choix de céder.

Aussi, nous poussions à une augmentation de l'indice pour éviter de créer des écarts de rémunération très importants entre les PTP et les collègues administratifs.ives (ou au pire, à l'augmentation des indemnités de sujétions) ! En effet, sans ces dernières, pas de temps libéré pour réaliser les missions techniques et pédagogiques !

Les tableaux proposés en supports au bilan ne permettaient aucune analyse. Déjà ils ont été envoyés 1h15 avant le GT et surtout ils ne comportaient que des moyennes nationales. Le seul intérêt était de découvrir qu'en « province », tant en 2023 qu'en 2024, l'augmentation moyenne prévue de 2000 euros par PTP n'a pas été atteinte (2023 : 1 964€ / 2024 : 1 903€) : les masques tombent et on se demande où est partie l'argent ? Lors de ce GT, nous avons appris que dans certains établissements, une partie de l'enveloppe a servi à compenser des budgets déficitaires !

Nous avons, une énième fois, évoqué la situation inique en Bourgogne-Franche-Comté où les discriminations indemnitaires entre collègues de SDJES et DRAJES sont exorbitantes : près de 100 euros d'écart d'IFSE chaque mois ! Mais là encore, la DGRH a estimé que ce n'était pas le sujet. D'ailleurs, ce GT n'avait pour sujet pas grand-chose car rien n'est jamais le sujet. C'est d'ailleurs dû au fait que la DGRH manque « de données objectivées » et ce même quand les OS donnent des situations concrètes. On continue aussi de dénoncer l'injustice de rémunération entre PTP et le chantage à la rémunération pour gérer un dispositif dont personne ne veut...

En ce qui concerne 2025 : les montants annoncés sont des revalorisations en 2025 de + 2000€ pour les CTPS et de + 1900€ pour les CEPJ/PS. Ces montants doivent être ventilés de la manière suivante :

- « Par la revalorisation de l'IFSE [...] de + 1550€. Il n'est pas proposé de différenciation selon le corps, le groupe fonctionnel ou l'affectation pour les raisons suivantes ». Là encore, nous attirons l'ensemble des collègues à vérifier leur bulletin de salaire mais surtout d'échanger avec leurs collègues de service pour avoir la certitude qu'il

n'y aura pas une énième discrimination individuelle. Nous le précisons car le minima de gestion ne va pas être augmenté laissant l'opportunité aux hiérarchies de ventiler à leur guise.

- « Par l'attribution d'une enveloppe dédiée au CIA de + 450€ par CTPS et de +350€ pour les CEPJ/PS afin d'atteindre un versement moyen de 1000€ pour les CTPS et 800€ pour les CEPJ/PS ». Or ces chiffres qui ne sont que des moyennes ne correspondent pas à la réalité ! En effet, si l'on tient compte du CIA moyen versé pour les PTP en province en 2024 et si l'on ajoute 350 euros, on n'atteint pas les 800€ (car CIA moyen PS : 420€ ; CEPJ : 354€). Surtout, les textes RIFSEEP ne permettent pas d'imposer un CIA minimum, c'est donc totalement à la tête du client. Pour exemple, si un collègue a 0 euro et son collègue 1600 euros, la moyenne sera donc bien de 800€. C'est une honte absolue qui reflète bien le naufrage qu'est le RIFSEEP !

Mais, concrètement pour 2025, la revalorisation pour l'ensemble des collègues n'est pas garantie car la DGRH ne s'engage pas fermement avec des textes clairs. Si une enveloppe est dédiée pour une revalorisation conformément aux engagements de l'Administration, il n'est pas certain que l'ensemble des collègues en bénéficie car la ventilation n'est pas imposée ! Le scandale du RIFSEEP continue, encore et encore.

Si certaines OS défendent encore l'existence du RIFSEEP, toutes les organisations syndicales critiquent la mise en œuvre du RIFSEEP par l'Education Nationale et des engagements qui évoluent ces derniers temps. Lorsque nous quitterons l'Education Nationale, il faudra obtenir la disparition du RIFSEEP.

Enfin, nous contestons que la rémunération des IJS ne soit pas abordée dans ce GT mais exclusivement via la Direction de l'Encadrement de l'EN, alors que les IJS ne sont pas toutes et tous en situation d'encadrement et surtout, les IJS aussi doivent réaliser des missions des politiques publiques JS comme des inspections, d'où le nom du corps...



Des questions, remarques ou idées de génie ?
Contactez-nous : solidairesjs@net-c.com / 06 86 63 17 91